

COM ' FIDUCE ARDENNES

7 rue du Moulin Leblanc
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél : 03-24-37-69-90
Fax : 03-24-55-78-59

Société de commissaires aux comptes
inscrite près la cour d'appel de REIMS

SOCIETE ARDENNAISE DE CANCEROLOGIE

Association
6, Rue Forest
BP 365
08106 Charleville-Mézières

SIRET : 343 083 440
Code A.P.E. : 6311Z

XXXXXXXXXXXX

Rapport Spécial **du Commissaire aux Comptes** **sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2017

XXXXXXXXXXXX

S.A.R.L. au Capital de 60 000 € - RCS SEDAN B 432 390 102
Siège social : 7, rue du Moulin Leblanc 08000 Charleville-Mézières

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2017**

=====

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Charleville-Mézières,
Le 28 mai 2018

L.PODVIN
Commissaire aux Comptes

